



Délibération n° 2022 11 21-09 : MARCHES PUBLICS - Réaménagement d'un commerce et création d'un logement, 7 place du marché – 69670 VAUGNERAY - approbation des avenants aux marchés de travaux.

Nombre de conseillers		Date de la convocation : 12/11/2022
En exercice :	33	
Présents :	29	Affichage de la convocation : 15/11/2022
Pouvoirs :	2	
Votants :	31	Affichage du compte rendu : 22/11/2022
Présents : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Chantal ROCHE, Edouard WILLEMIN, Jean-Pierre NEMOZ, Safi BOUKACEM, Fatima FERNI, Sylvie RAZY, Isabelle VIDAL, Sandrine ARNAUD, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Joao DA ROCHA, Véronique DUMAS, Roland BADOIL, Sylvère MATHIEU, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Sylvain BARCET, Brigitte REGIS-MOREAU.		
Absents ayant remis pouvoir :		
Mme Aline DURAND donne pouvoir à M Stéphane GILLET M Christian NEUVILLE donne pouvoir à M Safi BOUKACEM		
Absents ou excusés :		
M Gerbert RAMBAUD Mme Chantal BERTHILLON		

M MATHIEU Sylvère est nommé secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales)

Par délibérations du 19 avril 2022, le conseil municipal a autorisé le maire à signer les marchés de travaux en vue du réaménagement d'un commerce et création d'un logement, 7 place du marché. Dans le cadre de l'exécution des travaux, il est proposé la conclusion des avenants suivants :

Lot	Libellé	Entreprise	Objet avenant	Montant
01	DEMOLITIONS - GROS- ŒUVRE	BADOUT SAS	Travaux en toiture pour + 3 350 € Travaux de Maçonnerie + 8 567 € Travaux de démolitions de cloisons et de plafonds et plâtre pour un montant de + 3 081, 30 € Travaux en moins-values (démolition de cloisons, création d'ouverture en sous-œuvre, réfection d'enduit ciment déposé auvent contre façade) – 6 241 €	+ 8 757, 30 €
02	CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE	CHAMPALLE	Travaux supplémentaires	+ 5 859, 66 €
06	CARRELAGE FAÏENCE	JOANNON	Revêtement mural faïences cuisine + 477, 40 €	+ 477, 40 €
08	ELECTRICITE - CHAUFFAGE ELECTRIQUE - VMC	E.C.R.R.	Travaux électriques supplémentaires (fournitures de prise de courants supplémentaires, création de points lumineux complémentaires, réalimentation du coffret placard bar, fournitures et pose de réglettes) + 1275, 52 € Travaux en moins-values suppression d'une prise – 64 €	+ 1 211, 52 €

Monsieur le Maire présente le récapitulatif de l'opération :



Délibération n° 2022 11 21-09 : MARCHES
PUBLICS - Réaménagement d'un commerce et
création d'un logement, 7 place du marché –
69670 VAUGNERAY - approbation des avenants
aux marchés de travaux.

Récapitulatif de l'opération

Lot	Libellé	Entreprise	Marché € HT	Avenant € HT	Nouveau montant	Variation
01	DEMOLITIONS - GROS-ŒUVRE	BADOUT SAS	27 746,87	+ 8 757, 30 €	36 504, 17	+31, 56 %
02	CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE	CHAMPALLE	10 353, 26	+ 5 859, 66 €	16 212, 92	+ 56, 60 %
03	METALLERIE	C.S.L.	21 687,81			
04	MENUISERIES EXTERIEURES ET INTERIEURES BOIS	PONCHON FILS	33 221,51			
05	PLATRERIE PEINTURE	ETS LARDY SAS	21 363,13			
06	CARRELAGE FAÏENCE	JOANNON	4 959, 16	+ 477, 40 €	5 436, 56	+9, 63 %
07	SOLS MINCES	COURBIERE ET FILS	4 624,71			
08	ELECTRICITE - CHAUFFAGE ELECTRIQUE - VMC	E.C.R.R.	10 829,50	+ 1 211, 52 €	12 041, 02	+11, 19%
09	PLOMBERIE SANITAIRE	JC REY	12 316,00			
TOTAL			147 101, 95	16 305, 88 €	163 407, 83 €	+11, 08 %

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le code de la commande publique,
Vu les projets d'avenants,
Vu l'avis favorable de la commission des marchés publics en date du 04 novembre 2022.

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée,
Dont le résultat est le suivant :*
**31 suffrages exprimés : 31 voix Pour
UNANIMITÉ des suffrages exprimés**

APPROUVE les avenants aux marchés de travaux conformément au tableau récapitulatif précédemment mentionné.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les avenants aux marchés de travaux avec les entreprises titulaires

DIT QUE la dépense correspondante est inscrite au budget principal 2022.

Rendue exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le
et de la publication en mairie le

Pour copie certifiée conforme
Au registre des délibérations
Le Maire
Daniel JULLIEN

